



# Résidence SAINT-JACQUES

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

Paris

La résidence dispose de 167 studios meublés de 17 m<sup>2</sup> à 23 m<sup>2</sup>.

[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)

Image not found or type unknown

## LOGIFAC VOUS APORTE TOUTES LES GARANTIES NÉCESSAIRES À VOTRE INSTALLATION

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant** : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL ou ALS.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

16 rue Jean-Claude  
Arnould  
75014 Paris

Contact de la résidence  
**01 43 13 16 88**

Contact national  
**01 88 33 81 22**

Du lundi au vendredi 10h-13h et 14h-18h



LE CHOIX



LA FACILITÉ



LA SOUPLESSE



LA SÉRÉNITÉ

167 studios meublés de 17 m<sup>2</sup> à 23 m<sup>2</sup>.

Loyer/mois à partir de  
**761,19 €**

Loyer TTC pour le logement 8 (Hors TEOM et électricité).

Consommations énergétiques indicatives : catégorie F  
Gaz à effet de serre : catégorie C

Frais de dossier à partir de 420 €

Le montant diffère suivant votre qualité d'adhérent ou non à un organisme partenaire de la résidence.

Organismes en partenariat exclusif

Etablissements d'enseignement liés par une convention de partenariat.



Particulièrement adaptée aux étudiants, la résidence est également accessible aux stagiaires et jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Réserver mon logement » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



## LES AVANTAGES LOGIFAC

### Offres de paiement

Possibilité de régler en 3 fois le dépôt de garantie et les frais de dossier

### Frais de dossier à tarifs privilégiés

Du 1<sup>er</sup> octobre au 30 juin.  
(Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.)

## Nos services disponibles



Wifi \*\*



Laverie \*\*



Surveillance vidéo



Badge Vigik



Parking \*\*



Emplacement à vélos



Intendant



Coworking



Babyfoot



Meublé

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque studio comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La salle d'eau : lavabo, WC, douche.
- La pièce principale meublée : lit avec tiroir, bureau-table, chaises.
- Le coin cuisine équipé : évier, réfrigérateur, plaques électriques, micro-ondes, kit vaisselle.

Certains logements sont conçus pour permettre le passage et la rotation d'un fauteuil roulant.

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Un(e) intendant(e)** est à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau.

**Un agent de permanence** assure une veille pour les interventions d'urgence la nuit et le week-end (hors vacances scolaires d'été).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : laverie\*\*, salle de travail, parking\*\*, Wifi\*\*, local à vélos, vidéo-surveillance, aspirateur libre service, baby-foot.

\* Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\* Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.

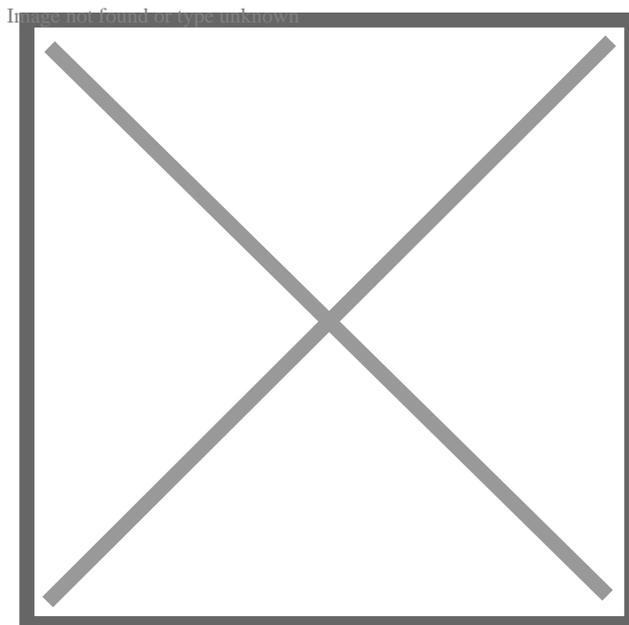


Photo de l'intérieur des logements

### Le loyer inclut :

- La mise à disposition du studio avec son mobilier.
- Le ménage du studio environ une fois toute les six semaines.
- La consommation d'eau froide du studio.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien normaux VMC, matériel de sécurité.
- Les frais d'entretien des parties communes.

### Le résident prend directement en charge :

- L'abonnement et les consommations (chauffage, eau chaude et électricité).
- Les consommations personnelles d'eau chaude.
- Les options\*\* : ménage supplémentaire, linge de maison.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- Les frais d'accès à internet.

Située près de la place Denfert Rochereau, au centre de [Paris](#).

La résidence est proche de tous commerces. Les transports en commun (métro 4 et 6, RER B) proposent un accès direct et rapide aux écoles et universités.

